

Questions pour les futures études....

Par **Elizabeth_HBZ**, le **27/02/2021** à **00:35**

Bonsoir,

Je viens de lire toutes les questions et réponses. Cependant je reste perplexe et curieuse.

Je suis actuellement en 1^{ere} général et souhaite à l'avenir accéder à une fac de droit en particulière : celle de ma région, et ville la plus proche. Mes résultats ne sont pas mauvais, ni excellent, je suis donc, je dirais dans la moyenne.

Et c'est là que mes questions se posent : est ce plus de chance d'entrer en fac de droit comme je le souhaite dans la ville la plus proche ou y a t'il plusieurs facteurs de risques pour qu'elle me refuse et que je doive donc aller dans une fac plus lointaine ?

Et enfin mon lycée me permet de prendre l'option droit, cela me tente beaucoup. Est ce que cela peut me procurer un certains avantages pour parcoursup ou même mon dossier pour entrer dans la fac désirée ?

En espèrent avoir été compréhensible ! Merci des futures réponses.

What do you want to do ?
New mailCopy

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/02/2021** à **07:23**

Bonjour

Le critère géographique pèse beaucoup dans l'algorithme. Dès lors que vous obtenez votre bac et que vos bulletins scolaires sont corrects, il n'y a pas de raison que vous ne soyez pas accepté dans la fac de votre ville.

Suivre l'option droit est une excellente idée. Sans doute que cela sera prise en compte sur parcoursup. Mais surtout cela vous permettrait d'avoir une première approche de cette matière (même si on restera loin de ce qui est attendu à la fac, surtout si le cours est assuré par un prof de SES qui n'a jamais étudié le droit ?).

Bonne continuation

Par **Elizabeth_HBZ**, le **28/02/2021** à **00:12**

Merci beaucoup pour votre réponse ! C'est rassurant !

Pour de ce qui est de l'option je ne me fais pas d'illusion je me rend compte que le lycée et la fac sont complètement différent. Je vérifierais mais il me semble qu'il ne s'agit pas d'un prof de SES..

Encore merci et bonne continuation à vous !

Par **Isidore Beautrelet**, le **28/02/2021** à **07:42**

[quote]

Je vérifierais mais il me semble qu'il ne s'agit pas d'un prof de SES..

[/quote]

J'ai pris SES comme exemple. Mais en fait je voulais dire que ces cours sont souvent assurés par des enseignants qui ont peu ou pas fait de droit durant leur cursus (SES, Philo, Histoire).